

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-320

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée greffière, que le conseil municipal de la Ville de Port-Cartier a adopté, lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2020, le règlement suivant :

Règlement numéro 2020-320, intitulé : « *RÈGLEMENT VISANT À AUGMENTER LE FONDS DE ROULEMENT À 2 000 000 \$* ».

Ce règlement vise à majorer le fonds de roulement de 800 000 \$, portant celui-ci à 2 000 000 \$.

Ledit règlement est actuellement déposé dans les archives de la Ville, à l'hôtel de ville, au 40, avenue Parent, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau, en téléphonant au (418) 766-2399 pour prendre rendez-vous.

Ce règlement entre en vigueur à la date de publication du présent avis.

FAIT À PORT-CARTIER, ce 17^e jour du mois de décembre 2020.

La greffière,


M^e Ariane CAMIRÉ

AC/lal